



**Objet : Bulletin d'inscription année scolaire 2021 - 2022**

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant, afin de nous permettre avec notre professeur Nia Gachon de mettre en place l'organisation de la prochaine année.

**Les cours d'Anglais validés après le forum du 4 septembre débiteront le 20 septembre, par groupes de 8 personnes au minimum et 10 personnes maximum plus le professeur.**

Les personnes déjà adhérentes en 2020-2021 seront prioritaires en fonction du nombre de cours et de places disponibles. 30 jours de cours de 1h30mn soit 45h de cours pour la saison. (Nb: années précédentes 28 jrs)

La cotisation annuelle payable dès l'inscription est de 210€.

**Inscription – Mode de règlement de la cotisation.**

- Etablir 1 chèque de 210 € (encaissement en octobre) ou 3 chèques de 70 € (encaissés octobre - février – avril).

- Chèque à l'ordre de LA CHAPELAINE ANGLAIS (chèques vacances acceptés).
- Retourner un exemplaire du présent bulletin d'inscription.
- Retourner un exemplaire du règlement intérieur signé.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Tél. : .....

Adresse-E-Mail: .....

**Cocher l'horaire INDICATIF SOUHAITE et correspondant à votre niveau établis en liaison avec le professeur. La validation du nombre de cours et des horaires sera effectuée après La vitrine des associations.**

Potentiel de cours

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Lundi 10h40 - 12h10 Intermediare          | <input type="checkbox"/> 7. Mardi 15h40 - 17h10 <u>à déterminer ?</u>          |
| <input type="checkbox"/> 2. Lundi 14h00 - 15h30 Intermediare          | <input type="checkbox"/> 8. Jeudi 9h00 - 10h30 Débutant                        |
| <input type="checkbox"/> 3. Lundi 15h40 - 17h10 <u>à déterminer ?</u> | <input type="checkbox"/> 9. Jeudi 10h40 - 12h10 Elementary                     |
| <input type="checkbox"/> 4. Mardi 09h00 - 10h30 Upperintermediate     | <input type="checkbox"/> 10. Jeudi 14h00 - 15h30 Advanced                      |
| <input type="checkbox"/> 5. Mardi 10h40 - 12h10 Intermediare          | <input type="checkbox"/> 11. Jeudi 15h40 - 17h10 Upperintermediate             |
| <input type="checkbox"/> 6. Mardi 14h00 - 15h30 <u>à déterminer ?</u> | <input type="checkbox"/> 12. Mercredi 18H00 - 19h30 Pre-intermediate (minimum) |

Les horaires et le nombre de cours (en plus ou en moins) sont susceptibles de modifications en fonction du nombre des inscriptions et des disponibilités de la salle de cours.

*Déposez votre inscription et votre chèque sous enveloppe notée « La Chapelaine Anglais », dans la boîte à lettre de la bibliothèque de La Chapelaine ou auprès de vos professeurs.*

**Renseignements :** Martine LECLERC tél : 06 87 21 72 46 ou Michel LENDORMY tél : 06 10 07 07 01



## **REGLEMENT INTERIEUR Année 2021 - 2022**

### **ADHESION**

Les anciens adhérents renouvelant leur adhésion pour la nouvelle année seront prioritaires pour l'attribution des places.

### **ABANDON EVENTUEL DE L'ACTIVITE**

Le paiement total de la cotisation est effectué en début d'année scolaire. Nous avons un contrat de travail annuel non révoquant avec notre professeur, la cotisation ne pourra donc pas être remboursée en cas d'abandon de l'activité à l'initiative de l'adhérent.

Si l'activité devait être interrompue en cas de force majeure (mesures de confinement, décision mairie. Etc), en fonction des modalités d'aide de l'état, un remboursement partiel pourra être effectué au prorata des aides et du nombre de cours non effectués.

### **LIVRES ET MOYENS AUDIOVISUELS**

Chaque adhérent doit acheter le livre ou support correspondant au cours qu'il fréquente et sélectionné par le professeur.

### **GESTION DES HORAIRES**

Chaque adhérent doit respecter les horaires de début et de fin de séance. Un planning des cours sera mis en ligne sur le site de la Chapelaine « section Anglais » la semaine du 13 septembre au plus tard.

### **MESURES SANITAIRES**

Les mesures sanitaires préconisées ou exigées au niveau national ou local seront appliquées. Pour participer au cours en présentiel **chaque adhérent devra être détenteur de son Pass sanitaire valide. (Cf :procédures Pass sanitaire).**

### **ENTRETIEN DES LOCAUX**

A la fin des cours, les adhérents doivent ranger la salle, les chaises doivent être rangées le long du mur au dernier cours de la journée. Pour un local propre, les déchets (papier, gobelets,) doivent être déposés dans les containers dans la cour. Le tableau doit-être nettoyé à la fin de chaque cours, le matériel débranché et remis en place en fin de journée.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Date : .....

Signature précédée de la mention : « Lu et approuvé »

Un exemplaire est à conserver par l'adhérent et l'autre exemplaire est à remettre au bureau de la section Anglais.

*Déposez votre inscription et votre chèque sous enveloppe notée « La Chapelaine Anglais », dans la boîte à lettre de la bibliothèque de La Chapelaine ou auprès de vos professeurs.*